

MAIRIE
DE
GRÂCES



**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE GRÂCES
DU VENDREDI 26 JUIN 2020 - 19 H 00**



Date de la convocation : 19 juin 2020
Présidence de : M. Yannick LE GOFF, Maire

Présents : M. LE GOFF - Maire, M. LASBLEIZ, Mme MOURET, M. PERU, Mme BRIENT, M. LACHIVER, Mme KERHOUSSE - Adjoints au Maire, Mesdames CORRE C., CORRE I., LE BON, LOYER, RAOULT, TANGUY, VOISIN, Messieurs BELEGAUD, BONNEAU, BOLLOCH, CRASSIN, GIRONDEAU, LE ROUX, MILONNET, MONNIER

Absente excusée : Mme COMMAULT
Pouvoir avait été donné par : Mme COMMAULT à Mme BRIENT

Secrétaire de Séance : Mme Aurore VOISIN



**DELIBERATION N° 44/2020
TARIFS 2020 ALSH**

Monsieur le Maire rappelle que l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) aura lieu du 6 au 31 juillet 2020.

Il convient de déterminer les tarifs qui seront appliqués. Monsieur le Maire propose les tarifs suivants :

TARIFS ALSH 2020 A LA JOURNEE			
jusqu'à 575	de 576 à 832	de 833 à 1337	de 1338 et au-dessus
6,00 €	8,00 €	10,50 €	12,00 €

SORTIE FIN DE CENTRE A LA JOURNEE	SORTIE FIN DE CENTRE 1/2 JOURNEE	SUPPLEMENT NUIT CAMPING
6,00 €	3,00 €	6,00 €

Afin de faciliter les encaissements et de limiter l'absence des enfants préalablement inscrits, les parents régleront les journées de centre dès l'inscription. Toutefois, un remboursement pourra être effectué en cas d'absence justifiée des enfants.

Le conseil municipal est invité à valider les tarifs qui seront appliqués pour l'ALSH de juillet 2020.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, valide les tarifs 2020 tels que proposés.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme



Le Maire,

Yannick LE GOFF.